

Mairie de SAINT-HILAIRE DE L'AUDE

RUE DU BÉAL - 11250 SAINT HILAIRE

Tél. : 04 68 69 41 15 - Fax : 04 68 69 49 92 - mairie.saint-hilaire@wanadoo.fr



04 AVR. 2018

Bonjour,

Nous vous invitons à venir réfléchir, le 16 avril à 10 heures à la mairie, avec nous à l'aménagement de l'îlot nord de l'abbaye, îlot d'une superficie de 2 500 mètres carrés, dont la mairie est propriétaire. On y retrouve en particulier une ancienne cave vinicole avec un chais et ses foudres sur une surface d'environ 400 mètres carrés.

Nous travaillons depuis décembre 2017 à une étude de programmation qui doit aboutir à un projet qui se traduira par un cahier des charges et le choix d'un maître d'œuvre.

Parallèlement nous avons réalisé et déposé un dossier de pré-candidature « Bourg-Centre » auprès du Conseil régional d'Occitanie qui devrait nous permettre de contractualiser auprès du CR sur un programme pluriannuel d'investissements (2018-2021) qu'on peut analyser comme un projet de développement local à l'échelle de notre territoire (ancien canton) qui veut revitaliser notre commune, maintenir et développer l'offre de services. Cette réflexion est menée avec l'EPCI Limoux, le PETR vallée de l'Aude (Limoux-Quillan) et, bien sûr, la Région.

L'abbaye reçoit 18 000 visiteurs payants chaque année et représente également un lieu d'événements festifs et culturels (le salon départemental des vins bio reçoit un millier de visiteurs en novembre, NAVA en juillet est un spectacle théâtral prestigieux, le festival Young Virtuosi en limouxin également en lien avec la vallée du Cougaing et Alet-les-Bains, l'association « Les chemins du Maître de Cabestany », en lien avec l'Institut des Arts du Masque à Limoux organise avec nous un événement annuel au mois d'août, Les Amis de l'abbaye organisent chaque plusieurs concerts de musique classique...). Il est sans doute possible de construire et de développer une économie à partir de la culture (et du vin tranquille ou de la blanquette de Limoux).

Nous souhaitons développer l'identité vigneronne de notre abbaye (1531, 1544) et nous voulons le faire avec le secteur privé et coopératif. Par ailleurs la plupart des sites du Pays Cathare disposent d'une offre gastronomique de qualité qui nous fait défaut.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre démarche à travers vos idées, propositions et aussi en termes de communication.

La réunion sera suivie d'un apéritif dînatoire (Merci de nous indiquer si vous y participerez avant le jeudi 12 avril 2018), et, pour ceux qui le souhaiteraient d'une visite de l'îlot.

Bien cordialement.

Le Maire
JL Carbonnel

